

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration des Agricultrices du Québec

tenue par Zoom – 13 octobre 2021

<p>1. Ouverture de la réunion</p>	<p>Mme Jeannine Messier procède à l'ouverture de la réunion à 10 h 03.</p> <p>Présidentes des syndicats régionaux : Jeannine Messier, présidente des AQ Jessie Rioux, Bas-Saint-Laurent Valérie Fortier, Centre-du-Québec Natacha Lagarde, présidente de la Chaudière-Appalaches Est Caroline Dion, Chaudière-Appalaches Ouest Yolande Lemire, Estrie Diane Brisson, 1^{re} vice-présidente de Lanaudière Hélène Champagne, Mauricie Raymonde Plamondon, Montérégie Est Mélanie Dinelle, Montérégie Ouest Diane O. Gilbert, Saguenay/Lac-Saint-Jean France De Montigny, directrice générale Patricia Saccente, secrétaire</p> <p>Absentes : Mélanie Rivard, Abitibi-Témiscamingue, observatrice</p>
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p>	<p>L'ordre du jour est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Natacha Lagarde et appuyée par Mme Yolande Lemire et il est demandé de laisser le point <i>Divers</i> ouvert et de retirer le point Budget 2021-2022.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la réunion 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Adoption des états financiers 4. Résolution demande Emploi Qc 5. Rappel fonctionnement cotisation et quote-part 6. Modification à la procédure d'élection des Agricultrices du Québec 7. Budget 2021-2022 8. Divers <ol style="list-style-type: none"> a) 9. Levée de la réunion
<p>3. Adoption des états financiers</p>	<p>SUR MOTION DÛMENT proposée par Mme Hélène Champagne et appuyée par Mme Diane O. Gilbert, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers avec les modifications de l'auditeur. Le déficit sera de 92 664 \$.</p> <p>Madame De Montigny informe les membres que l'explication sur la méthode comptable figure à la page 8 des états financiers. Cette méthode ne sera pas retenue pour les prochains projets.</p>
<p>4. Résolution demande <i>Emploi Qc</i></p>	<p>La nouvelle planification stratégique des AQ et des plans d'action régionaux seront financés dans le du projet Embarque 3 qui se termine à la fin novembre. Monsieur Luc Caron réalisera cette planification stratégique. Une demande de soutien financier a été acheminée à Emploi-Québec pour financer entre 15 % et 50 % des honoraires du consultant.</p> <p>SUR MOTION DÛMENT proposée par Mme Natacha Lagarde et appuyée par Mme Jessie Rioux, il est unanimement résolu de nommer Mme France De Montigny en tant que signataire de l'entente de subvention, et ce, pour toute l'année financière se terminant au 31 juillet 2022.</p>

<p>5. Rappel fonctionnement cotisation et quote-part</p>	<p>Madame Jeannine Messier rappelle que le montant de la cotisation et de la quote-part est décidé au sein du conseil d'administration provincial suivant l'assemblée générale et non pas lors des assemblées régionales ou dans le cadre de l'assemblée générale. Il est donc de la responsabilité des conseils d'administration régionaux d'en discuter d'ici novembre.</p>
<p>6. Modification à la procédure d'élection</p>	<p>SUR MOTION D'UMENT proposée par Mme Diane O. Gilbert et appuyée par Mme Hélène Champagne, il est résolu unanimement d'accepter les propositions de modifications dans la procédure d'élection concernant les votes électroniques et le dépôt des mises en candidature, tel que déposé.</p>
<p>7. Budget 2021-2022</p>	<p>Ce point a été retiré.</p>
<p>8. Divers</p>	<p>a) Déroulement événements du 22 octobre</p> <p>Il est rappelé que les déléguées de 2019 doivent participer à la rencontre de l'assemblée spéciale. Pour ce faire, la secrétaire transmettra à chacune des présidentes la liste des déléguées de 2019 pour s'assurer qu'elles s'inscrivent afin que nous ayons le quorum qui est 50 % plus une.</p> <p>Concernant l'événement Coup de cœur, nous devons recevoir l'information de l'endroit où seront les finalistes, si elles sont chez elles ou dans la salle qui est louée afin de les « épinglez » dans Zoom. À ce sujet, les AQ rembourseront aux différentes régions, les frais reliés à la location de salle. Il est aussi rappelé que tout le monde doit s'inscrire par le biais du lien Zoom, et ce, quel que soit l'endroit où elle assiste, afin d'avoir tous les noms pour le tirage de participation. Comme mentionné dans la promotion de l'événement, nous demandons aux participantes de porter un vêtement ou un accessoire rouge.</p> <p>b) Renouvellement des membres</p> <p>Dans le contexte où les agricultrices qui ont reçu deux avis de renouvellement et dont nous n'avons toujours pas reçu leur paiement, il est demandé si des commentaires sont notés lors des rappels faits par les régions. Souvent, elles ne renouvellent pas, car elles ne se sentent pas concernées par les dossiers ou encore elles ne les connaissent pas ou sont en processus de vente de la ferme.</p> <p>c) FTFT</p> <p>La question concernant le privilège du bulletin aux membres sera discutée lors de la prochaine rencontre du CA. De plus, les régions</p> <p>d) Prix de l'Union</p> <p>La série conférence-discussion a été retenue en tant que finaliste au prix Jean-Paul-Raymond. Les gagnants seront connus lors du gala annuel <i>La grande fête agricole et forestière</i>, le 1^{er} décembre.</p> <p>e) Permanentes des AQ</p> <p>Madame Marie-Joëlle Dubreuil a donné sa démission et quittera le 22 octobre prochain. Quant à Mme France Morin, elle est toujours en arrêt de travail pour une durée indéterminée.</p> <p>f) Conférences en région</p> <p>Les Agricultrices de l'Estrie organisent une pause-café, le mercredi 20 octobre avec Anouk Caron, présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie. L'invitation est ouverte à toutes les agricultrices.</p> <p>Les Agricultrices de la Mauricie offrent une conférence avec une ex-dragonne, Mme Marie-Josée Richer, le mardi 2 novembre à 19 h 30. La conférence est offerte aux membres de la Mauricie et des frais seront exigés pour les membres des autres régions et les non-membres.</p>

	Les Agricultrices de Lanaudière-Laurentides-Outaouais tiendront leur gala de façon virtuel le 20 novembre et il est demandé de communiquer avec Mme Brisson, présidente de la région, pour recevoir les informations de connexion.
9. Levée de la réunion	SUR MOTION DÛMENT proposée par Mme Raymonde Plamondon et appuyée par Mme Natacha Lagarde, il est résolu de lever la réunion à 11 h 35.

Jeannine Messier
Présidente

Patricia Saccente
Secrétaire